# Définitions

## Faculté d’agir d’après des principes

« Toute chose dans la nature agit d'après des lois. Il n'y a qu'un être raisonnable qui ait la faculté d'agir d'après la représentation des lois, c'est-à-dire d'après les principes, en d'autres termes, qui ait une volonté. Puisque, pour dériver les actions des lois, la raison est requise, la volonté n'est rien d'autre qu'une raison pratique. » Kant, *Fondements de la métaphysique des mœurs*, II, p 122.

## Faculté d’agir d’après des concepts

« La volonté, comme faculté de désirer, est une d’entre les multiples causes naturelles dans le monde, à savoir celle qui agit d’après des concepts ; et tout ce qui est représenté comme possible (ou nécessaire) par une volonté se nomme pratiquement possible (ou nécessaire) à la différence de la possibilité ou de la nécessité physique d’un effet, dont la cause n’est pas déterminée à posséder de la causalité par des concepts (mais par mécanisme comme pour la matière inanimée et par instincts chez les animaux). – Ici on laisse indéterminé par rapport au pratique si le concept, qui donne la règle à la causalité de la volonté, est un concept naturel ou un concept de la liberté. » Kant, *Critique de la faculté de juger*, Vrin, 1968, Introduction, I, p. 22-23.

« La faculté de désirer, dans la mesure où elle n’est déterminable que par des concepts, c’est-à-dire conformément à la représentation d’une fin, serait la volonté » Kant, *Critique de la faculté de juger*, Vrin, 1968, § 10, p. 63.

## Raison pratique

« Toute chose dans la nature agit d'après des lois. Il n'y a qu'un être raisonnable qui ait la faculté d'agir d'après la représentation des lois, c'est-à-dire d'après les principes, en d'autres termes, qui ait une volonté. Puisque, pour dériver les actions des lois, la raison est requise, la volonté n'est rien d'autre qu'une raison pratique. » Kant, *Fondements de la métaphysique des mœurs*, II, p 122.

## Acte et non faculté

« Dans la délibération, le dernier appétit ou la dernière aversion, qui se trouve au contact immédiat avec l’action ou son omission, est ce qu’on appelle volonté : c’est l’acte (non la faculté) de vouloir » Hobbes, *Léviathan*, I, 6, p. 56.

## Il ne faut pas définir la volonté comme un appétit *rationnel*, mais comme un appétit résultant d’une *délibération*

« Dans la délibération, le dernier appétit ou la dernière aversion, qui se trouve en contact immédiat avec l'action ou son omission, est ce qu'on appelle la volonté : c'est l'acte (non la faculté) de vouloir. Les bêtes, qui ont la délibération, doivent nécessairement avoir aussi la volonté. La définition que les Écoles donnent communément de la volonté, que c'est un appétit rationnel, n'est pas bonne : car s'il en était ainsi, il ne pourrait pas y avoir d'acte volontaire contraire à la raison. Un acte volontaire est en effet celui qui procède de la volonté, et rien d'autre. Mais si, au lieu d'appétit rationnel, on disait appétit résultant d'une délibération antécédente, alors la définition ne diffère en rien de celle que j'ai donnée. La volonté est donc l'appétit qui intervient le dernier au cours de la délibération. Et quoi qu'on dise, dans la conversation courante, qu'un homme a eu la volonté de faire une chose que néanmoins il s'est abstenu de faire, cela n'est cependant à proprement parler qu'une inclination, chose qui ne rend volontaire aucune action, puisque l'action ne dépend pas d'elle, mais de la dernière inclination, du dernier appétit. » Hobbes, *Léviathan*, I, ch. 6.

## Faculté de mouvoir

« La volonté n’est autre que le pouvoir de l’esprit d’orienter les facultés opératoires d’un homme au mouvement et au repos, dans la mesure où elles dépendent d’une telle orientation. » Locke, *Essai sur l’entendement humain*, II, 21, § 29.

La thèse de Locke est résumée et approuvée ainsi par Maine de Biran : « La volonté n’est autre chose qu’une puissance ou faculté de *mouvoir* ; c’est une force essentiellement agissante. Vainement, elle a été confondue avec les *différentes affections,* et surtout avec le désir ; et c’est cette méprise qui est la cause *des égarements où l’on est tombé sur cette matière.* Ne sentons-nous pas en effet que nous pouvons faire *volontairement* ou librement un acte en *désirant* une chose contraire ? La volonté ne se rapporte donc qu’à nos propres actions ; *elle se termine là sans aller plus loin* ; et la *volition* n'est que cette détermination particulière, par laquelle *l’âme fait effort,* pour produire, suspendre ou arrêter un mouvement qu’elle sait être en son pouvoir. Voilà bien, je crois, le sens véritable que la réflexion attache à l’idée simple de vouloir. » Maine de Biran, *Mémoire sur la décomposition de la pensée*, Vrin, p. 398-399.

## La volonté, concept « artificiel » ?

La volonté est un « concept artificiel » inventé pour résoudre des problèmes eux-mêmes artificiels : Ryle, *La notion d’esprit*, cité par H. Arendt, *La vie de l’esprit*, II, 72.

# Distinctions

Voir Claude Romano, art. « Volonté » du *Vocabulaire européen des philosophies.* La volonté ne doit pas être confondue avec :

- La *proairesis* d’Aristote (elle ne relève pas d’un pouvoir de se déterminer soi-même, mais désigne un jugement et une décision de l’intellect pratique).

- La *boulesis* d’Aristote (*logistikè horexis*, *Rhét*., I, 10, 1369a2), qui n’est soumise que par accident à la raison (on peut souhaiter l’impossible : *EN*, III, 2, 111b22).

- La *sunkatathesis* (assentiment) des stoïciens, dont le caractère libre n’est pas une propriété de la volonté, mais du jugement[[1]](#footnote-1).

- La *logikè hormè* de l’ancien stoïcisme, qui n’est pas une faculté de l’âme distincte de la raison.

- La *thelesis* d’Epictète, qui n’est pas une fonction nettement spécifiée.

- La *voluntas* de Saint Augustin, qui n’est pas une faculté distincte de l’amour.

## Désir et volonté

Descartes, *Traité des passions*, art. 80 : « Au reste, par le mot de volonté, je n’entends pas ici parler du désir, qui est une passion à part et se rapporte à l’avenir ; mais du consentement… ». Descartes commente ici sa définition de l’amour, qui incite l’âme « à *se joindre de volonté* aux objets qui paraissent lui être convenables ».

Heidegger, *Nietzsche, I*, Gallimard, 1971, p. 43-44.

## Actions volontaires : corps et esprit

« Nos volontés sont de deux sortes. Car les unes sont des actions de l’âme qui se terminent en l’âme même, comme lorsque nous voulons aimer Dieu ou généralement appliquer notre pensée à quelque objet qui n’est point matériel. Les autres sont des actions qui se terminent en notre corps, comme lorsque de cela seul que nous avons la volonté de nous promener, il suit que nos jambes se remuent et que nous marchons. » Descartes, *Les passions de l’âme*, art. 18.

# Termes associés

## Acrasie

Aristote, *Éthique à Nicomaque*, III.

Ruwen Ogien, *La faiblesse de la volonté*, PUF, 1993.

Taylor, *Les sources du moi*, Seuil, 1998, p. 187 (montre que l’acrasie représente un problème important pour les théories qui procèdent de Socrate, alors que pour Augustin, l’acrasie n’est pas tant un problème que la *crise* principale de l’expérience morale.

## Volontarisme

Sur le cynisme antique comme volontarisme, voir Comte-Sponville, *Valeur et vérité*, p. 35-36.

# Origine du concept de volonté

## Stoïcisme

Sur la naissance de la notion de volonté chez les stoïciens et le rôle charnière que joue saint Augustin dans la formation du concept, voir Charles Taylor, *Les sources du moi*, Seuil, 1998, p. 185-187.

## Saint Augustin

Sur la naissance de la notion de volonté chez les stoïciens et le rôle charnière que joue saint Augustin dans la formation du concept, voir Charles Taylor, *Les sources du moi*, Seuil, 1998, p. 185-187.

## Invention médiévale (Maxime le Confesseur)

La volonté se définit essentiellement comme « *appetitus rationalis sive intellectualis*», distinct aussi bien du désir que de la raison, et qui constitue l’instrument de la liberté. L’invention de cette faculté remonte à Maxime le Confesseur, qui attribuait au Christ (querelle du monothélisme) une volonté humaine, mais naturellement droite. Sur cette volonté naturelle (à distinguer de la volonté « gnomique », ou délibérative, qui peur errer), voir R.A. Gauthier, « Saint Maxime le Confesseur et la psychologie de l’acte humain », *Recherches de théologie ancienne et médiévale*, 21, 1954, p. 77-82[[2]](#footnote-2).

# Propriétés de la volonté

## Libre

### Origine de l’idée moderne de liberté de la volonté

Sur l’idée moderne de liberté de la volonté et d’autonomie, en laquelle se révèle le moi véritable, et dont dépend la valeur spécifique de l’homme, voir E. Cassirer, *Descartes, Corneille et Christine de Suède*, p. 79 sq.

Cassirer insiste sur le rôle de Pierre Charron, qui s’est « engagé sur un chemin qui dépassera le pyrrhonisme de Montaigne pour aboutir au rationalisme de Descartes » (p. 80).

Sur le rapport de Descartes à Kant, voir p. 22-23.

### La liberté constitue la substance et la destination de la volonté

« La volonté est libre, à ce point que la liberté constitue sa substance et sa destination » Hegel, *Principes de la philosophie du droit*, § 4.

## Infinie

Chez Saint Thomas, la volonté est infinie parce qu’elle est rationnelle (elle a pour objet le bien en général et ne peut donc se satisfaire d’un objet fini), alors que pour Descartes, le caractère infini de la volonté lui vient de son indépendance à l’égard de toute détermination extérieure.

Voir Laporte, « La liberté selon Descartes », *Revue de métaphysique et de morale*, 1937, p. 142 et p. 120, note 8.

# Les actions « volontaires »

## Conditions de l’action volontaire

Aristote, *Éthique à Nicomaque*, III :

Le « volontaire » (*hekousion*) se définit (1) par l’absence de *contrainte* (le principe de l’acte réside dans l’agent) et (2) par la connaissance des circonstances de l’action (pour agir « volontairement », il faut *savoir ce qu’on fait*).

Il suffit que l’un ou l’autre de ces deux facteurs soit absent pour que l’acte soit involontaire.

Les critères du « volontaire » qui conduisent à cette définition sont :

- L’éloge et le blâme (un acte est volontaire s’il est loué ou blâmé).

- La présence ou l’absence de repentir.

# Mouvement volontaire des animaux

## L’*imagination* est le « premier commencement interne » du mouvement volontaire des animaux

Hobbes (*Léviathan*, I, 6, p. 46) distingue le mouvement volontaire (ou animal) du mouvement vital, qui ne requiert pas l’aide de l’imagination.

## Volonté et délibération des animaux

« Dans la délibération, le dernier appétit ou la dernière aversion, qui se trouve en contact immédiat avec l'action ou son omission, est ce qu'on appelle la volonté : c'est l'acte (non la faculté) de vouloir. Les bêtes, qui ont la délibération, doivent nécessairement avoir aussi la volonté. La définition que les Écoles donnent communément de la volonté, que c'est un appétit rationnel, n'est pas bonne : car s'il en était ainsi, il ne pourrait pas y avoir d'acte volontaire contraire à la raison. » Hobbes, *Léviathan*, I, ch. 6.

# Force et faiblesse de la volonté

Aristote, *Éthique à Nicomaque*, III.

Davidson, D., « How is weakness of the Will possible ? » (1969), dans *Essays on Actions and Events*, Oxford, 1980 ; traduit par Pascal Engel : *Actions et événements*, PUF, 1993.

Engel, Pascal, « Les croyances », dans Kambouchner, *Notions de philosophie*, II, p. 69 sq.

Ogien, Ruwen *La faiblesse de la volonté*, PUF, 1993.

Taylor, *Les sources du moi*, Seuil, 1998, p. 187 (montre que l’acrasie représente un problème important pour les théories qui procèdent de Socrate, alors que pour Augustin, l’acrasie n’est pas tant un problème que la *crise* principale de l’expérience morale.

## Il est impossible d’agir contre sa volonté

Il est impossible de ne pas faire ce qu’on veut :

« Dans la délibération, le dernier appétit ou la dernière aversion, qui se trouve en contact immédiat avec l'action ou son omission, est ce qu'on appelle la volonté : c'est l'acte (non la faculté) de vouloir. [...] La définition que les Écoles donnent communément de la volonté, que c'est un appétit rationnel, n'est pas bonne : car s'il en était ainsi, il ne pourrait pas y avoir d'acte volontaire contraire à la raison. Un acte volontaire est en effet celui qui procède de la volonté, et rien d'autre. Mais si, au lieu d'appétit rationnel, on disait appétit résultant d'une délibération antécédente, alors la définition ne diffère en rien de celle que j'ai donnée. La volonté est donc l'appétit qui intervient le dernier au cours de la délibération. Et quoi qu'on dise, dans la conversation courante, qu'un homme a eu la volonté de faire une chose que néanmoins il s'est abstenu de faire, cela n'est cependant à proprement parler qu'une inclination, chose qui ne rend volontaire aucune action, puisque l'action ne dépend pas d'elle, mais de la dernière inclination, du dernier appétit. » Hobbes, *Léviathan*, I, ch. 6.

# Volonté divine et volonté propre

## La volonté parfaite serait d’entrer tout entier dans la volonté de Dieu

« La volonté parfaite et vraie serait d’entrer tout entier dans la volonté de Dieu et de rester sans volonté propre » Maître Eckhart, « Entretiens spirituels », dans *Traités et sermons*, GF, p. 94.

## Renoncer à la volonté propre, condition du contentement

« La volonté propre ne se satisfera jamais, quand elle aurait pouvoir de tout ce qu’elle veut ; mais on est satisfait dès l’instant qu’on y renonce. Sans elle on ne peut être malcontent ; par elle on ne peut être content. » Pascal, *Pensées*, 343 (Le Guern).

# Volonté générale

Sur le concept rousseauiste de « volonté générale », voir Philonenko, *Jean-Jacques Rousseau et la pensée du malheur*, III, Vrin, 1984, chapitre 2 ; Cf. aussi Luc Ferry, *Philosophie politique*, III, PUF, 1985, p. 76-79 ; Badiou, *L’être et l’événement*, p. 379-389.

## Acte pur de l’entendement

C’est un « acte pur de l’entendement qui raisonne dans le silence des passions sur ce que l’homme peut exiger de son semblable, et sur ce que son semblable peut exiger de lui » Rousseau, *Contrat social*, 1e version, Pléiade, III, p. 286.

## Volonté générale et volonté de tous

« Il y a souvent bien de la différence entre la volonté de tous et la volonté générale; celle-ci ne regarde qu'à l'intérêt commun, l'autre regarde à l'intérêt privé, et n'est qu'une somme de volontés particulières: mais ôtez de ces mêmes volontés les plus et les moins qui s'entre-détruisent, reste pour somme des différences la volonté générale.

Si, quand le peuple suffisamment informé délibère, les citoyens n'avaient aucune communication entre eux, du grand nombre de petites différences résulterait toujours la volonté générale, et la délibération serait toujours bonne. Mais quand il se fait des brigues, des associations partielles aux dépens de la grande, la volonté de chacune de ces associations devient générale par rapport à ses membres, et particulière par rapport à l'Etat; on peut dire alors qu'il n'y a plus autant de votants que d'hommes, mais seulement autant que d'associations. Les différences deviennent moins nombreuses et donnent un résultat moins général. Enfin quand une de ces associations est si grande qu'elle l'emporte sur toutes les autres, vous n'avez plus pour résultat une somme de petites différences, mais une différence unique; alors il n'y a plus de volonté générale, et l'avis qui l'emporte n'est qu'un avis particulier.

Il importe donc pour avoir bien l'énoncé de la volonté générale qu'il n'y ait pas de société partielle dans l'Etat et que chaque citoyen n'opine que d'après lui . Telle fut l'unique et sublime institution du grand Lycurgue. Que s'il y a des sociétés partielles, il en faut multiplier le nombre et en prévenir l'inégalité, comme firent Solon, Numa, Servius. Ces précautions sont les seules bonnes pour que la volonté générale soit toujours éclairée, et que le peuple ne se trompe point. » Rousseau, *Du contrat social*, II, 3.

Sur le rapport entre la « somme des différences » dont parle Rousseau et le calcul infinitésimal, voir Philonenko, *Jean-Jacques Rousseau et la pensée du malheur*, III, Vrin, 1984, chapitre 2.

Cf. aussi Luc Ferry, *Philosophie politique*, III, PUF, 1985, p. 76-79.

Le cours de Deleuze sur Leibniz du 29 avril 1980 cite, dans un autre contexte, un exemple d’*intégration* (emprunté à Turro, *Les origines de la connaissance*, 1914) qui pourrait éclairer indirectement la volonté générale : toute faim est composée de petites fins inconscienctes. On change simplement de plan en passant des « petites perceptions » leibniziennes à l’aperception globale (aperception), comme on change de plan lorsqu’on passe des volontés individuelles à la volonté générale.

## La volonté générale est libre

« La souveraineté, qui n’est que l’exercice de la volonté générale, est libre comme elle et n’est soumise à aucune espèce d’engagement. Chaque acte de souveraineté, ainsi que chaque instant de sa durée, est absolu, indépendant de celui qui précède ; et jamais le souverain n’agit parce qu’il a voulu, mais parce qu’il veut » Rousseau, fragment recueilli par Vaughan (Political Writings, I, 311) et cité par Derathé, *J.-J. Rousseau et la science politique de son temps*, p. 337.

# Croyance et volonté ; jugement et volonté

Engel, Pascal, « Les croyances », dans Kambouchner, *Notions de philosophie*, II.

## La volonté est « un des principaux organes de la créance »

« Il y a différence universelle et essentielle entre les actions de la volonté et toutes les autres. La volonté est un des principaux organes de la créance ; non qu’elle forme la créance, mais parce que les choses sont vraies ou fausses, selon la face par où on les regarde. La volonté, qui se plaît à l’une plus qu’à l’autre, détourne l’esprit de considérer les qualités de celles qu’elle n’aime pas à voir ; et ainsi l’esprit, marchant d’une pièce avec la volonté, s’arrête à regarder la face qu’elle aime ; et ainsi il en juge par ce qu’il voit » Pascal, *Pensées*, fr. 99 Br. (pour une comparaison avec Saint Thomas, voir Laporte, « Le libre arbitre et l’attention selon Saint Thomas », *RMM*, 1932, p. 212.

# Entendement et volonté

Joseph Moreau, « Sur Epictète et Pascal », dans *Stoïcisme, épicurisme, tradition héllénique*, Vrin, 1979, p. 89-102.

## Volonté et entendement s’impliquent mutuellement

« Nous ne saurions vouloir une chose sans la comprendre en même temps, et nous ne saurions presque rien comprendre sans vouloir en même temps quelque chose » Descartes, *Lettre à Regius*, mai 1641 (édition Alquié, II, p. 333)

## Il n’y a pas de volonté sans représentation

« Il n’y a aucun désir ou vouloir humain sans représentation » Hegel, *Science de la logique*, Préface de la seconde édition (traduction de B. Bourgeois : *Science de la logique*, Livre premier, Vrin, 2015, p. 36).

## La volonté se distingue aussi bien de l’intelligence que de la sensibilité ; elle agit inconsciemment et silencieusement

« Quand, quelques jours après le départ de Saint-Loup, j’eus réussi à ce qu’Elstir donnât une petite matinée où je rencontrerais Albertine, le charme et l’élégance tout momentanés qu’on me trouva au moment où je sortais du Grand-Hôtel (et qui était dus à un repos prolongé, à des frais de toilette spéciaux), je regrettai de ne pas pouvoir les réserver (et aussi le crédit d’Elstir) pour la conquête de quelque autre personne plus intéressante, je regrettai de consommer tout cela pour le simple plaisir de faire la connaissance d’Albertine. Mon intelligence jugeait ce plaisir fort peu précieux, depuis qu’il était assuré. Mais en moi la volonté ne partagea pas un instant cette illusion, la volonté qui est le serviteur persévérant et immuable de nos personnalités successives ; cachée dans l’ombre, dédaignée, inlassablement fidèle, travaillant sans cesse, et sans se soucier des variations de notre moi, à ce qu’il ne manque jamais du nécessaire. Pendant qu’au moment où va se réaliser un voyage désiré, l’intelligence et la sensibilité commencent à se demander s’il vaut vraiment la peine d’être entrepris, la volonté qui sait que ces maîtres oisifs recommenceraient immédiatement à trouver merveilleux ce voyage, si celui-ci ne pouvait avoir lieu, la volonté les laisse disserter devant la gare, multiplier les hésitations ; mais elle s’occupe de prendre les billets et de nous mettre en wagon pour l’heure du départ. Elle est aussi invariable que l’intelligence et la sensibilité sont changeantes, mais comme elle est silencieuse, ne donne pas ses raisons, elle semble presque inexistante ; c’est sa ferme détermination que suivent les autres parties de notre moi, mais sans l’apercevoir, tandis qu’elles distinguent nettement leurs propres incertitudes. » Proust, *À l’ombre des jeunes filles en fleur*, GF, p. 262. Cf. aussi p. 248.

# Le Moi et la volonté

## La liberté de la volonté, révélatrice du moi véritable

Sur l’idée moderne de liberté de la volonté et d’autonomie, en laquelle se révèle le moi véritable, et dont dépend la valeur spécifique de l’homme, voir E. Cassirer, *Descartes, Corneille et Christine de Suède*, p. 79 sq.

Cassirer insiste sur le rôle de Pierre Charron, qui s’est « engagé sur un chemin qui dépassera le pyrrhonisme de Montaigne pour aboutir au rationalisme de Descartes » (p. 80).

Sur le rapport de Descartes à Kant, voir p. 22-23.

# Morale et volonté

## La bonne volonté

Maître Eckhart, *Traités et sermons*, GF, p. 89 et passim.

### Bonne volonté et générosité

Sur le rapport entre l’idée de dignité humaine, reposant sur la bonne volonté, et la générosité cartésienne, voir Taylor, *Les sources du moi*, Seuil, 1998, p. 206 (et l’ensemble du chapitre 8, consacré à Descartes).

Cf. Cassirer, *Descartes, Corneille et Christine de Suède*, Vrin, 1997, p. 23 : « Le mot célèbre de Kant d’après lequel on ne saurait rien imaginer dans le monde, ni même hors du monde, qui puisse être considéré sans limitation comme bon, si ce n’est la bonne volonté, a pour la première fois été prononcé par Descartes, dans *Les passions de l’âme*. »

### La vertu réside dans la bonne volonté

« Art. 152. *Pour quelle cause on peut s’estimer*.

« Et parce que l’une des principales parties de la sagesse est de savoir en quelle façon et pour quelle cause chacun se doit estimer ou mépriser, je tâcherai ici d’en dire mon opinion. Je ne remarque en nous qu’une seule chose qui nous puisse donner juste raison de nous estimer, à savoir l’usage de notre libre arbitre, et l’empire que nous avons sur nos volontés. Car il n’y a que les seules actions qui dépendent de ce libre arbitre pour lesquelles nous puissions avec raison être loués ou blâmés, et il nous rend en quelque façon semblables à Dieu en nous faisant maîtres de nous-mêmes, pourvu que nous ne perdions point par lâcheté les droits qu’il nous donne.

Art. 153. *En quoi consiste la générosité*.

Ainsi je crois que la vraie générosité, qui fait qu’un homme s’estime au plus haut point qu’il se peut légitimement estimer, consiste seulement partie en ce qu’il connaît qu’il n’y a rien qui véritablement lui appartienne que cette libre disposition de ses volontés, ni pourquoi il doive être loué ou blâmé sinon pour ce qu’il en use bien ou mal, et partie en ce qu’il sent en soi-même une ferme et constante résolution d’en bien user, c’est-à-dire de ne manquer jamais de volonté pour entreprendre et exécuter toutes les choses qu’il jugera être les meilleures. Ce qui est suivre parfaitement la vertu. » Descartes, *Les passions de l’âme*, art. 152-153.

### Seule la volonté peut être « bonne » sans restriction

« De tout ce qu'il est possible de concevoir dans le monde, et même en général hors du monde, il n’est rien qui puisse sans restriction être tenu pour bon, si ce n'est seulement une BONNE VOLONTÉ. L'intelligence, le don de saisir les ressemblances des choses, la faculté de discerner le particulier pour en juger, et les autres *talents* de l'esprit, de quelque nom qu'on les désigne, ou bien le courage, la décision, la persévérance dans les desseins, comme qualités du *tempérament*, sont sans doute à bien des égards choses bonnes et désirables ; mais ces dons de la nature peuvent devenir aussi extrêmement mauvais et funestes si la volonté qui doit en faire usage, et dont les dispositions propres s'appellent pour cela *caractère,* n'est point bonne. Il en est de même des *dons de la fortune*. Le pouvoir, la richesse, la considération, même la santé ainsi que le bien-être complet et le contentement de son état, ce qu'on nomme le *bonheur*, engendrent une confiance en soi qui souvent aussi se convertit en présomption, dès qu'il n'y a pas une bonne volonté pour redresser et tourner vers des fins universelles l'influence que ces avantages ont sur 1'âme, et du même coup tout le principe de l'action ; sans compter qu'un spectateur raisonnable et impartial ne saurait jamais éprouver de satisfaction à voir que tout réussisse perpétuellement à un être que ne relève aucun trait de pure et bonne volonté, et qu'ainsi la bonne volonté paraît constituer la condition indispensable même de ce qui nous rend dignes d'être heureux. » Kant, *Fondements de la métaphysique des mœurs*, I (traduction Delbos).

## Renoncer à la volonté propre

### La volonté parfaite serait d’entrer tout entier dans la volonté de Dieu

« La volonté parfaite et vraie serait d’entrer tout entier dans la volonté de Dieu et de rester sans volonté propre » Maître Eckhart, « Entretiens spirituels », dans *Traités et sermons*, GF, p. 94.

### Renoncer à la volonté propre, condition du contentement

« La volonté propre ne se satisfera jamais, quand elle aurait pouvoir de tout ce qu’elle veut ; mais on est satisfait dès l’instant qu’on y renonce. Sans elle on ne peut être malcontent ; par elle on ne peut être content. » Pascal, *Pensées*, 343 (Le Guern).

## La volonté, seul fondement de la morale

Comte-Sponville, *Valeur et vérité*, p. 44.

# Passions et volonté

## Les passions disposent l’âme à vouloir les choses auxquelles elles préparent leur corps

« Il est besoin de remarquer que le principal effet de toutes les passions dans les hommes est qu’elles incitent et disposent leur âme à vouloir les choses auxquelles elles préparent leur corps ; en sorte que le sentiment de la peur l’incite à vouloir fuir, celui de la hardiesse à vouloir combattre, et ainsi des autres. » Descartes, *Les passions de l’âme*, art. 40.

# Raison et volonté

## Il ne faut pas définir la volonté comme un appétit rationnel

« Dans la délibération, le dernier appétit ou la dernière aversion, qui se trouve en contact immédiat avec l'action ou son omission, est ce qu'on appelle la volonté : c'est l'acte (non la faculté) de vouloir. [...] La définition que les Écoles donnent communément de la volonté, que c'est un appétit rationnel, n'est pas bonne : car s'il en était ainsi, il ne pourrait pas y avoir d'acte volontaire contraire à la raison. Un acte volontaire est en effet celui qui procède de la volonté, et rien d'autre. Mais si, au lieu d'appétit rationnel, on disait appétit résultant d'une délibération antécédente, alors la définition ne diffère en rien de celle que j'ai donnée. La volonté est donc l'appétit qui intervient le dernier au cours de la délibération. Et quoi qu'on dise, dans la conversation courante, qu'un homme a eu la volonté de faire une chose que néanmoins il s'est abstenu de faire, cela n'est cependant à proprement parler qu'une inclination, chose qui ne rend volontaire aucune action, puisque l'action ne dépend pas d'elle, mais de la dernière inclination, du dernier appétit. » Hobbes, *Léviathan*, I, ch. 6.

1. Taylor, par contre (Les sources du moi, p. 186) fait de l’assentiment des stoïciens une des sources de la notion nouvelle de volonté qui apparaît chez les stoïciens. [↑](#footnote-ref-1)
2. Barnes ironise sur cette invention de la volonté « vers l’année 645 de notre ère » (J. Barnes, « Aristote chez les anglophones », *Critique*, 1980, p. 711) et tente de montrer que le concept *d’horexis* chez Aristote présente au moins deux des caractères de la « théorie traditionnelle de la volonté » : c’est une faculté (*dunamis*) et elle a un pouvoir causal sur nos actions. Quant au troisième caractère de cette « conception traditionnelle », le fait que cette faculté rend nos actions « volontaires », Barnes montre qu’Aristote l’admet, mais de façon nuancée (à la différence de Hume). Kenny, par contre, dont Barnes critique la thèse (Kenny, *Aristotle’s Theory of the Will*, Londres, 1979) montre qu’Aristote ne conçoit absolument pas la volonté de cette façon traditionnelle, et se est plus proche des conceptions de Ryle et de Wittgenstein. [↑](#footnote-ref-2)